

paie sa part du budget du Secrétariat et contribue à un grand nombre d'autres institutions et programmes du Commonwealth: Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, Programme du Commonwealth pour la jeunesse, Fondation du Commonwealth, Plan de bourses d'études et de recherche du Commonwealth et Jeux du Commonwealth.

Une réunion du Commonwealth doit avoir lieu au Canada en octobre 1987 et représente la première occasion de tenir une conférence du Commonwealth au Canada depuis 1973.

21.3.2 Le Canada et la Francophonie

Contrairement au Commonwealth, la «Francophonie» n'est pas une institution commune à un groupe de pays. Le terme désigne une collectivité de peuples qui, à des degrés divers, sont de langue et de culture françaises, de même qu'une assemblée de chefs d'État et de gouvernement, d'institutions intergouvernementales et d'organismes privés.

Le gouvernement fédéral représente le Canada aux réunions de la Francophonie, et le Québec et le Nouveau-Brunswick jouissent d'un statut spécial de gouvernement participant au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, principal organisme international francophone. Le Canada et les provinces participent également à deux grandes conférences francophones ministérielles, soit la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports et la Conférence des ministres de l'Éducation. Le Québec et le Nouveau-Brunswick envoient également leur premier ministre aux réunions des chefs d'État et de gouvernement des pays qui utilisent le français comme langue commune. La première réunion du genre a eu lieu à Paris en février 1986 et la prochaine doit se tenir à Québec en 1987. Dans le cadre de la Francophonie, diverses associations professionnelles non gouvernementales s'efforcent de raffermir les liens qui unissent leurs membres et de servir les intérêts des pays francophones, notamment ceux du Tiers Monde. Le premier sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays qui utilisent le français comme langue commune a donné à la communauté internationale francophone une occasion véritable de coopération et d'échange sur les plans politique, économique et coopératif. A cet égard, la Francophonie, comme le Commonwealth avant elle, devient une force d'attraction permettant de jeter les bases de solutions à des grands problèmes internationaux. Elle offre au Canada un cadre idéal pour la coopération et le dialogue avec les pays industrialisés et avec certains des pays en développement les plus pauvres.

L'appartenance à la Francophonie est un excellent moyen de promouvoir le fait français au Canada puisqu'elle permet de lui donner une dimension internationale; elle est également de nature à renforcer l'unité canadienne étant donné que les provinces qui ont reconnu le français comme langue officielle peuvent y être actives avec le gouvernement fédéral.

21.3.3 Le Canada et l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été créée à Paris en septembre 1961 pour succéder à l'Organisation de coopération économique européenne (OCEE), fondée en 1948 par les pays de l'Europe occidentale pour faciliter le relèvement de leurs économies ébranlées par la guerre et pour diriger l'application du Plan Marshall. Au sein de l'OCDE, le Canada et les États-Unis, et plus tard le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont joints aux pays de l'Europe occidentale pour former un important forum intergouvernemental de consultation et de coopération entre pays industrialisés.

L'objectif de l'OCDE est de faciliter la formulation d'une politique en vue d'assurer la stabilité, la croissance économique équilibrée et le progrès social tant des pays membres que des autres pays. Au fil des années, les activités de l'OCDE ont été élargies et englobent maintenant presque tous les aspects de la politique économique et sociale dans la société moderne.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE), créée dans le cadre de l'OCDE en 1974, joue un rôle important sur quatre plans: le partage des ressources pétrolières dans des situations d'urgence, les consultations concernant le marché pétrolier, la promotion du développement accéléré de nouvelles sources d'énergie, et les relations entre les pays consommateurs et les pays producteurs de pétrole. Un autre organe de l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie atomique, créée en 1972, agit comme coordonnateur des échanges de vues sur les aspects techniques de l'énergie nucléaire.

L'OCDE réunit des hauts fonctionnaires des gouvernements ainsi que des représentants de l'entreprise privée, des syndicats de travailleurs, des universités et d'autres organismes non gouvernementaux à l'échelle internationale.

21.3.4 Le Canada et les Nations Unies

L'appui que le Canada apporte à l'Organisation des Nations Unies depuis sa création constitue un élément essentiel de sa politique étrangère. Le Canada joue un rôle important au sein de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'un certain nombre de comités spéciaux. En 1986, l'Assemblée générale comptait 158 membres.